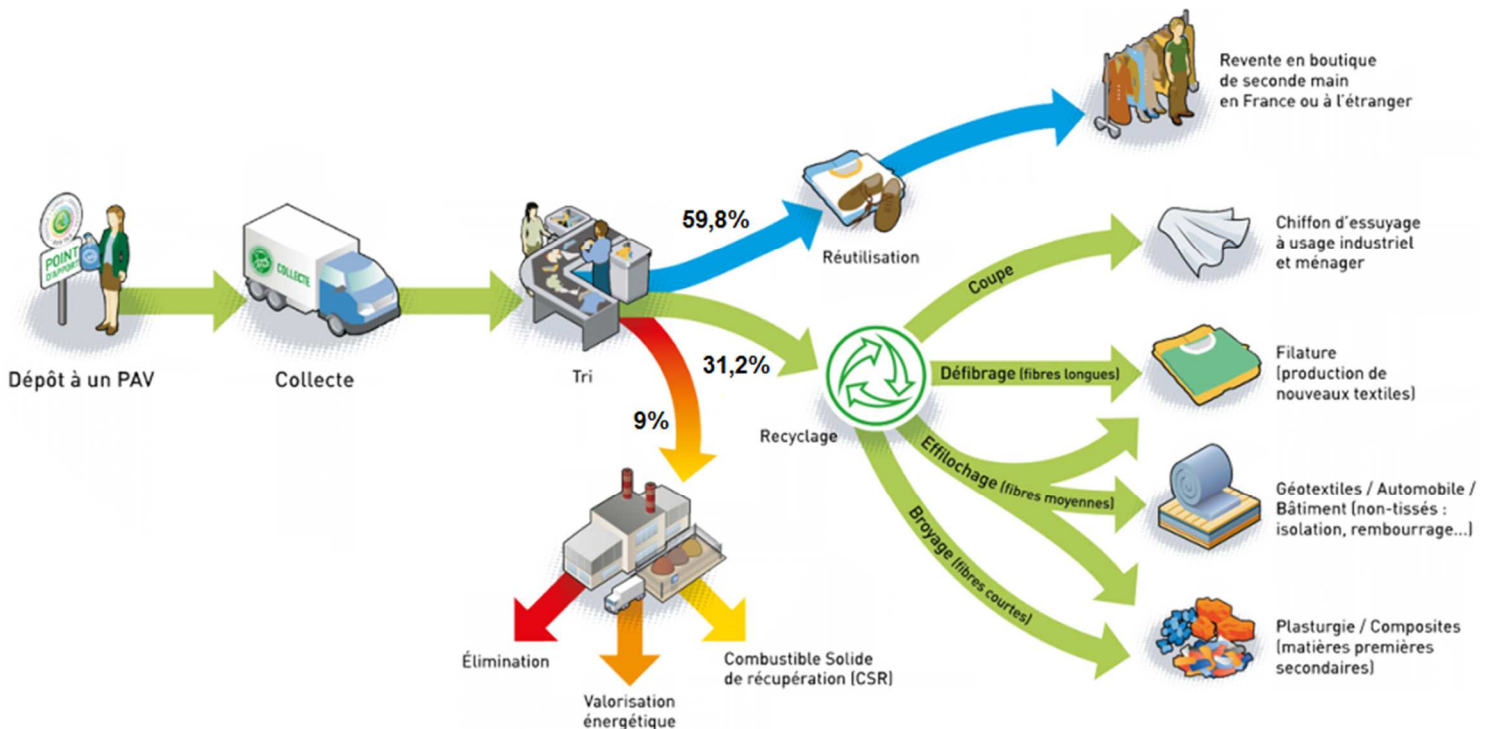


Année après année, les quantités de vêtements recyclés sont de plus en plus importantes. En 2012, chaque habitant de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue permettait le recyclage de 3,5 kg de vêtements et linge de maison. L'an dernier, ce chiffre est monté à 4,4 kg, ce qui représente presque 85 tonnes de textiles recyclés en une année.



En France, l'organisme qui gère le recyclage des textiles, linges et chaussures est ECO TLC. Il soutient les collectivités et les professionnels dans le but de recycler un maximum de vêtements.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur : www.lafibredutri.fr



Pour être recyclés, vos textiles usagés doivent être déposés en sacs fermés dans les bornes prévues à cet effet. Il y en a dans toutes les communes du secteur.

On compte sur vous